

Montréal, le 11 mai 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques 75, boul. René-Lévesque Ouest 4^e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET: Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 Dossier R-4110-2019

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Distributeur de déposer sa réplique aux contestations de ses réponses aux demandes de renseignements des intervenants.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Distributeur le délai demandé et attendra sa réplique au plus tard à 12 h le 13 mai 2020.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml